

M. RASPAIL Guy Damon



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 5 novembre 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code

de procédure civile

Loi n°2016-1547 du

28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 mars 2012, **Monsieur Guy Damon RASPAIL**, en son vivant retraité, demeurant à AVIGNON (84000) 5 rue du Colibri. Né à AVIGNON (84000), le 19 avril 1933. Célibataire. Décédé à AVIGNON (84000), le 18 mai 2021. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clio PEYRONNET, Notaire associé soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle « Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET » titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin, le 26 octobre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Pierre TURCY, notaire à (30330) CONNAUX 20 Av. du Général de Gaulle, référence CRPCEN : 30052, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession
3952343



Ecrit par Echo du Mardi le 5 novembre 2021

Publié le 05/11/2021